

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Instruction Pour Les Jardins Fruitiers Et Potagers

Avec un Traité des Orangers, suivy de quelques Reflexions sur
l'Agriculture

La Quintinie, Jean

Amsterdam, 1692

Chapitre VII

[urn:nbn:de:bsz:31-333023](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-333023)

s'effondrent pas, & même pour les mettre en état de mieux résister à la pourriture, dont ils sont menacés, & par conséquent de durer plus long-temps je suis d'avis qu'on leur donne en dedans une bonne couche de peinture à huile; il n'importe pas de quelle couleur elle soit, ou même qu'on en donne jusqu'à deux, cela pourra paroître une vision nouvelle, je le veux bien, mais tout meurement examiné, on trouvera qu'elle n'en est pas moins bonne; je m'en sers du depuis que je l'ay imaginée, & m'en trouve tres-bien; car dans la vérité, outre que c'est une épargne considérable, en ce que les Caisses en durent beaucoup plus, il est encore certain, que les Orangers en valent mieux, en ce qu'on n'est pas obligé de les changer si souvent, pourveu que d'ailleurs on ait les égards, que j'ay tant recommandez pour encaisser haut, & pour battre la terre dans le fond de la Caisse, devant que de rencaisser.

On sçait assez que le fond doit être percé de plusieurs grands trous de terrier, si on la fait solide, ou qu'il doit être disposé de maniere que les ais, qui le font, soient assez séparés les uns des autres pour donner quelque petite sortie au superflu de l'eau des arrosemens.

Dés qu'une Caisse va jusqu'à deux pieds & demy, j'estime qu'il la faut ferrer dans toutes les encoignures, & même par les dessous des barres d'en bas, afin que les leviers, dont on est nécessairement obligé de se servir, pour remuer de si gros fardeaux, ne rompent rien à ces barres; j'estime aussi qu'il faut, qu'elles soient à guichets, c'est à dire que deux des côtes se puissent ouvrir, & fermer par le moyen de quelques barres de fer, & de quelques crochets qui soutiennent ces barres, non pas afin que par là on puisse donner des demy-rencaissemens, c'est une maniere que je n'approuve nullement, & que je ne mets point en usage, j'en diray cy-après les raisons; mais afin que, quand il en faut venir aux rencaissemens des grands Orangers, on fasse sortir par ces guichets la plus grande partie de la terre qui compose leur mote, & que par ce moyen on puisse plus facilement sortir les Arbres de la vieille Caisse, ce qu'on ne sçauroit faire à moins que de la rompre; expliquons presentement ce qui est à faire pour bien rencaisser.

CHAPITRE VII.

Des rencaissemens, & de ce qui est à faire pour les faire bons.

Pour en venir à rencaisser un Oranger, il faut qu'il y ait ou nécessité de la part de la Caisse, ou nécessité de la part de l'Arbre.

Au premier cas c'est une Caisse toute rompue, soit de vieillesse, soit d'autre accident, en sorte qu'elle ne peut plus être transportée avec l'Arbre qu'elle contient, ou bien c'est une caisse trop petite, pour pouvoir plus long-temps nourrir son Oranger.

Au second cas c'est l'aprehension d'un déperissement prochain pour cet Arbre, aprehension fondée sur ce que les jets en sont foibles & languissans, les feuilles jaunes & miserables, les fleurs petites & chifonnées, &c. ou sur ce qu'enfin une des principales conditions de la beauté d'un Oranger étant à mon sens, qu'il fasse tous les ans de beaux jets nouveaux, s'il a manqué d'en faire au dernier Printemps, il est à presumer qu'il luy manque quelque chose, & ainsi quoy que peut-être il ait conservé à ses feuilles le verd, qu'il avoit des deux années auparavant, il paroît cependant qu'il ne trouve plus dans sa Caisse autant de nourriture qu'il en a besoin,

&

& partant soit que ce soit par avoir la terre trop vieille, & trop usée, ou par avoir la Caisse trop petite eu égard à la quantité de ses racines, en l'un & l'autre cas il en faut venir au rencaissement.

Heureux les Orangers, ou plutôt heureux le Maître, qui ayant des Orangers les a mis entre les mains d'un Jardinier assez habile, & assez éclairé pour ne pas attendre à les rencaisser, qu'ils soient devenus infirmes & langoureux; car s'il a soin de les rencaisser, devant que la maladie les ait entièrement accueillis, & qu'il le fasse avec tous les égards requis, & nécessaires; il est assuré en premier lieu que régulièrement ses Arbres ne se dépouilleront pas, & voilà une grande partie du chef-d'œuvre; il est assuré en second lieu, que l'année même du rencaissement ils pousseront à peu près autant que s'ils n'avoient pas été rencaissés de nouveau, en quoy consiste l'autre avantage d'un bon rencaissement; il est assuré en troisième lieu, que supposé que la tête soit conforme à l'idée de beauté cy-devant expliquée, il n'a presque rien à faire à l'égard de cette tête, c'est à dire qu'il n'a pas besoin de luy retrancher de ses branches, quoy qu'il ait été obligé de luy retrancher environ les deux tiers de sa mote, & voilà le comble de perfection à l'égard d'un Oranger nouvellement encaissé.

Il est donc très-important de se résoudre à rencaisser dès qu'on s'apperçoit, que quoy que l'Arbre ait été habilement & soigneusement cultivé, cependant il a passé un-Esté sans pousser assez vigoureusement, comme il avoit accoutumé de faire; au lieu, que si on ne rencaisse que quand les Arbres sont actuellement malades, & en mauvais état, on est assuré, que vray-semblablement l'année même, ou au moins certainement l'année d'après ils se dépouilleront, que pendant l'année de leur rencaissement ils ne feront aucuns jets, ou les feront jaunes & miserables, que leurs fleurs seront rondes & petites, tombant presque toutes sans s'épanouir, & que particulièrement il leur faudra ôter une très-grande partie de leurs vieilles branches, & quelquefois même presque toutes; ainsi on sera long-temps dans le chagrin de voir ces Arbres miserables, & long-temps à attendre qu'ils se rétablissent, & reviennent en état de donner quelque peu de contentement.

Il est à propos de dire ici, que quelquefois un Oranger encaissé, soit qu'il soit nouvellement venu des Pays chauds, soit que simplement il soit nouvellement changé de Caisse, qu'un tel Oranger, dis-je, demeure quelquefois des deux & trois ans sans pousser ny en racines, ny en branches, quelque soin qu'on prenne de le bien cultiver, ce qui est très-désagréable; mais quand telle chose arrive il ne faut pas pour cela regarder cet Oranger comme un Arbre désespéré, c'est à dire comme un Arbre à jeter; car pourveu que sa tige & ses branches demeurent toujours vertes, il donne par là d'assez bonnes marques de vie, si bien qu'on a lieu d'en attendre un bon succès: il ne faut pas même se mettre en peine de le changer de Caisse, & au contraire continuant de le cultiver comme il faut, on le verra enfin se mettre en train de répondre à la culture, comme il arrive assez ordinairement, cette manière d'engourdissement, ou de létargie venant enfin à être vaincue par je ne sçay quoy, qui nous est inconnu: mais quand un Oranger encaissé, par exemple de trois, ou quatre ans étant toujours bien cultivé cesse une année de pousser, il faut, comme nous avons déjà dit, le regarder comme un Arbre, qui commence à tomber en infirmité, & ainsi sans y manquer, il faudra se disposer à le rencaisser l'année d'après: or pour en venir à bien faire ce rencaissement, la première chose qu'il faut se proposer, est de retrancher environ les deux tiers de la vieille mote; ce retranchement paroît terrible, à qui ne sçait pas la culture des Arbres encaissés, & cependant il est indispensablement nécessaire chaque fois qu'on rencaisse, & sur tout si l'Arbre est encaissé de quatre ou cinq ans; à plus forte raison s'il est encaissé de plus long-temps, car quelquefois il est expedient d'aller même jusqu'à retrancher la moitié de la mote, quand par la negligence, ou l'imprudenc-

des anciens Jardiniers elle se trouve excessivement grosse, pour n'avoir pas été assez retailée aux rencaiffemens precedens; la seconde chose qui est à faire pour bien rencaiffer, est qu'il faut, devant que de commencer à décaiffer, faire deux observations importantes, l'une à l'égard de la terre de la mote, & l'autre à l'égard du bon ou du mauvais état de la caisse; pour ce qui est de la terre, si on voit qu'elle paroisse fort legere, enforte qu'elle donne lieu de juger, qu'il se fera fait tres-peu de mote, pour lors il faut extrêmement arroser un jour devant que de commencer à rien faire, afin que l'eau de l'arrosément atache davantage la terre aux racines, ou autrement on court risque de voir tomber toute cette terre, & par conséquent voir les racines toutes nuës, quand on sortira l'Arbre de sa caisse, ce qui est une menace trop certaine, que l'Arbre s'en dépouillera plutôt; que si au contraire la terre paroît solide & materielle, enforte qu'on ait lieu de juger, qu'il se fera une bonne mote, pour lors on n'a que faire d'arroser devant que de commencer à décaiffer, la terre tiendra assez aux racines, pour y pouvoir travailler sans aucun peril.

Pour ce qui est de la vieille caisse il faut avoir considéré, si elle est assez bonne pour pouvoir encore servir, & cela étant il faut tâcher de la conserver, ou si elle ne vaut plus rien, & cela étant il n'y a rien à ménager. Or ce qui est à faire pour conserver la Caisse, soit Caisse à guichets, soit Caisse ordinaire est, que tout au tour de la mote, & tout prés des quatre côtes de la Caisse il faut avec quelque houlette de fer en retirer autant de la vieille terre, & couper en même temps autant des vieilles racines, qu'il sera possible, sans faire tort au tiers de la mote qui est à conserver; cette operation étant necessaire, afin de parvenir à ébranler & dépendre ce qui reste de cette mote, & qu'on n'auroit pu autrement arracher; cela fait on la sort de la Caisse, soit à force de bras, quand elle n'est pas excessivement grande, & materielle, soit par le moyen d'une grue, d'une poulie, & de quelques cordages, quand ce sont de tres-grands Arbres; & ainsi sans avoir rien rompu de la vieille Caisse, on la conserve en son entier, & on l'employe tout de nouveau, soit peut-être à rencaiffer le même Arbre, soit à en rencaiffer un autre, si on a lieu de juger, qu'avec quelques petites reparations dont elle a besoin, elle puisse étant employée durer encore tout au moins quatre ou cinq ans.

Que si cette Caisse ne vaut plus rien qu'à brûler, en ce cas là il ne faut que la rompre à force de coignées, & pour lors la mote paroissant toute entiere, il en faut comme à la precedente retrancher environ les deux tiers, & même quelquefois davantage; bien entendu qu'en l'un & l'autre cas ces retranchemens se doivent faire, non seulement sur les quatre côtes, mais aussi dans la partie du dessous; il faut ensuite grater encore tout au tour un peu de la vieille terre, afin que jus'qu'à l'épaisseur de deux pouces les extremités des racines, qu'on aura taillées, paroissant découvertes, elles viennent ensuite à être revêtues des nouvelles terres du rencaiffement, comme il faut tâcher de les en regarnir, ainsi qu'il sera dit cy-aprés, & que par ce moyen elles en produisent à leur extremité de nouvelles, qui soient bonnes & vigoureuses, & par conséquent capables de rétablir l'Arbre, &c.

J'avertis ici en passant, qu'en coupant les racines, qu'on trouve toutes entortillées, & entrelassées les unes dans les autres, il faut extrêmement prendre garde de bien arracher tout ce qui est coupé, de peur que si on en laissoit quelque partie, elle ne vint à se pourrir, & à en pourrir d'autres voisines, ce qui est assez dangereux.

Enfin ce retranchement, tant des terres, que des racines étant fait, je suis toujours d'avis, que si la grosseur & la pesanteur de telle mote le peuvent permettre, on la mette tremper dans quelque vaisseau plein d'eau, ou dans quelque bassin de fontaine (l'un & l'autre ayant assez de profondeur pour y pouvoir plonger la mote toute entiere) & qu'on la laisse tremper dans cette eau, tant & si longuement, qu'é-

qu'étoit entièrement plongée, & couverte d'eau, on ne voye plus de bouillonnement tout au tour d'elle; ce bouillonnement se faisoit, parce que l'eau pénétrant petit à petit jusques dans les endroits de la mote, où les arrosemens ordinaires n'ont pû pénétrer, & où par conséquent la sécheresse étoit excessive, & préjudiciable, cette eau, dis-je, pénétrant par tout fait sortir l'air, qui ayant pris la place de l'ancienne humidité y causoit de l'alteration & du desordre.

Ce bouillonnement donc fini, on sort de l'eau cet Arbre ainsi trempé, & l'ayant mis sur quelque corps un peu élevé de terre; par exemple sur un billot de bois, ou sur une Caisse couchée, on laisse égoutter la mote jusque à ce qu'il n'en sorte presque plus d'eau; la raison de cet égouttement est que, si pendant que cette mote est ainsi ruisselante, on la mettoit dans la terre nouvelle d'une Caisse, il s'y feroit un mortier tres-pernicieux à l'Arbre, parce que, comme on est nécessairement obligé de battre, c'est à dire de presser la terre sur les côtes de la mote, pour en faire entrer dans la Caisse autant qu'il est possible, soit tout au tour des racines dépouillées, soit dans tous les endroits où il peut s'y rencontrer du vuide, cela ne se pourroit faire, que la terre mouillée étant ainsi battue & pressée il ne s'y fist du mortier, qui viendroit enfin à s'endurcir, & pour ainsi dire à se petrifier; ce qu'il faut absolument éviter.

Que si la mote est trop grosse pour la pouvoir plonger dans l'eau, il faut, quand le rencaissement est fait, prendre un bâton pointu, qui soit dur, & assez gros, ou plutôt une cheville de fer faite exprés, pour tâcher par ce moyen de percer cette mote en plusieurs endroits, & ensuite verser de l'eau petit à petit, & à plusieurs reprises dans les trous de cette mote, jusque à ce que voyant que l'eau ne s'imbibe presque plus, on ait lieu de juger qu'elle a pénétré dans toutes les vieilles terres de cette mote.

Accommodons présentement notre nouvelle Caisse, quelle qu'elle soit, petite, mediocre ou grande l'usage est, & j'estime que c'est un tres-bon usage, dont il ne faut nullement se départir, tant pour le bien des racines, que pour la conservation du fond de la Caisse; je dis donc, que l'usage est de faire un lit de plâtras au fond de chaque Caisse, afin que les eaux des arrosemens s'échappent par là, & qu'il n'y croupisse aucune humidité capable de pourrir les racines, & le fond de la Caisse: je veux que ces plâtras soient bien rangez, & que même ils soient assez gros, & cela s'entend à proportion de la grandeur de la Caisse; les plus gros cependant ne doivent avoir que trois à quatre pouces d'épaisseur, & les plus petits en doivent avoir tout au moins deux.

Cela fait on se contente d'ordinaire d'y jeter par dessus autant de terre préparée, qu'il en faut pour y pouvoir placer la mote de l'Oranger; en sorte que la superficie de cette mote réponde au bord de la Caisse; on acheve simplement & doucement de remplir les vuides qui peuvent être sur les côtes, & puis on fait un grand & ample arrosement: voilà au vray la maniere ordinaire d'encaisser toutes sortes d'Arbres.

Mais comme je me suis aperçu que les terres mises de cette façon s'affaïssoient en peu de temps, & que par conséquent les racines touchoient bien-tôt le fond des Caisse, dont il en arrivoit de grands inconveniens pour la beauté des Orangers, c'est à dire qu'ils jaunissoient, qu'ils faisoient de petits jets, & de petites fleurs, qu'ils se dépouilloient souvent, & qu'enfin on étoit obligé de les rencaisser tous les quatre, ou cinq ans, je me suis avisé de faire quelque chose de plus, & je m'en suis bien trouvé pour les Orangers; mais en même temps j'ay fait ce grand soulèvement parmy quelques uns des Jardiniers Orangistes, qui sur cela, aussi bien que sur la composition des terres, m'ont regardé comme un Novateur, & pour ainsi dire comme un perturbateur du repos public; comme si je deshonorois en même temps & eux, & leurs ancêtres; le succès de ma maniere de faire decide le procès à la confusion des envieux.

Voicy donc ce que je fais en rencaiffant, après avoir mis sur ce lit de plâtras un pied de terres préparées, lesquelles je veux être sèches, ou au moins tres-peu humides; je les fais beaucoup battre avec le poing fermé, ou avec quelque billot de bois, quand ce font de petites caiffes; ou je fais entrer quelqu'un dans les caiffes, si elles font grandes pour trépigner beaucoup les terres, afin que par ce moyen elles prennent tout d'un coup presque tout l'affaiffement, que leur propre pesanteur avec l'agitation du transport leur seroit prendre à la longue au grand préjudice de l'Oranger, dont la mote descendroit trop tôt au fond de la caiffe, ce que je veux empêcher avec tous les soins possibles, comme je m'en suis cy-devant expliqué.

Et comme mon intention est premièrement, qu'en rencaiffant la superficie de la mote excède de trois, ou quatre pouces le bord de la caiffe, parce que je sçay certainement, que nonobstant le trépignement cette mote en moins de trois, ou quatre ans sera tellement descendue, qu'elle sera, comme on dit, à fleur de caiffe, c'est à dire qu'elle sera à cet égard de la maniere, que dans l'usage ordinaire on a accoustume de les mettre au moment qu'on les encaiffe, sans que pour cela le dessous de cette mote en soit mal placé; & comme en second lieu je veux que cette mote rencontre trois, ou quatre pouces de terre bien meuble, dans laquelle les racines dépouillées puissent entierement, & aisément s'insinuer; de-là vient que sur ces deux considerations je me regle, soit pour mettre autant de terre, qu'il en est de besoin, afin de remplir entierement jusqu'à l'endroit, où touchera le fond de la mote, soit pour bien battre, ou bien trépigner à différentes reprises, & par differens lits toute cette terre, que je mets dans la capacité de la caiffe; bien entendu que les trois, ou quatre derniers pouces ne seront nullement trépignés.

Après toutes ces precautions je plante ma mote de maniere que la tige se trouve bien au milieu de la caiffe, & qu'elle soit bien droite; pour cela il faut soigneusement aligner en diagonale de coin en coin de la caiffe, jusqu'à ce que l'œil soit satisfait de la situation droite, & à plomb, que l'Arbre doit avoir; ensuite pour remplir les places qui sont vuides au tour de la mote, jusqu'à la hauteur de la superficie de cette mote, je fais entrer à force, & avec des bouts de douve, je fais, dis-je entrer à force autant de terre préparée qu'il en faut, & par ce moyen j'assure si bien mon Arbre, que sans perdre son à plomb il est dès le premier jour capable de résister aux vents ordinaires, & aux remuemens ou transports des caiffes.

Or pour empêcher que cette terre, qui excède de beaucoup les bords de la caiffe, ne vienne à tomber, & que sur tout les arrossemens se puissent faire utilement, & commodement, sans que l'eau s'épanche par les côtez, je donne ordre, que sur les quatre côtez de la caiffe on y mette des douves de quatre ou cinq pouces de hauteur, & qu'on les fasse entrer à force en dedans, & tout près du bord (on appelle cela mettre des hausses en terme de Jardinage) la venue n'en est nullement blessée, quand ces douves sont proprement placées; je sçay bien que, si on les met grossièrement, elles ne sont pas trop agréables à voir; mais quoy que c'en soit, la nécessité qui les demande, & l'utilité qui en revient, font qu'on les souffre aisément, & qu'on s'y accoustume sans peine; aussi bien n'est-ce que pour peu d'années qu'elles doivent demeurer, car dès que la mote est descendue, elles deviennent inutiles, & ainsi on ne manque pas de les ôter.

Enfin l'Arbre étant planté, & les douves mises, je fais un petit cerne enfoncé de deux, ou trois doigts dans le haut de la terre, & cela entre les extrémités de la mote, & cette nouvelle terre; ensuite à diverses reprises, & petit à petit je fais verser de l'eau dans ce cerne, pour arroser amplement cette terre, qui doit être jointe, & unie à l'extrémité des racines racines coupées, afin que se trouvant par tout bien garnies de cette terre, elles soient en état de commencer au plutôt leur fonction, qui est d'en produire de nouvelles, &c. Je parleray dans le Chapitre suivant de ce qui regarde les autres arrossemens qui se font ensuite de ce premier.

Il est à propos de dire ici, qu'au lieu de caisse on se sert quelquefois de vases; & même de nôtre temps on a voulu persuader que certains vases d'une fabrique particulière valoient incomparablement mieux que les caisses: j'avoie de bonne foy que ce n'est pas mon avis, fondé sur la longue expérience, que nous avons tous du bon usage des caisses, & sur les grands inconveniens des vases; je ne condamne point, que pour des Arbres mediocres on se serve de vases, & particulièrement de ceux de cette nouvelle fabrique; car outre qu'ils sont en effet agreables à la venue tant par leur figure, que par la diversité de leur coloris, on y peut mettre assez de terre pour nourrir pendant quelque temps de ces sortes d'Arbres mediocres, sans être assujeti soit à de grands, & frequens arrossemens, lesquels je ne puis approuver, soit à de frequens changemens, lesquels je n'approuve pas davantage.

Mais pour ce qui est des Arbres, qui étant grands ont par conséquent beaucoup de racines avec le don d'en faire une grande quantité de nouvelles, quand ils se trouvent heureusement plantez, je n'estime pas que les vases, qui ne scauroient être d'une grandeur convenable pour leur fournir suffisamment de matiere, & les entretenir long-temps en bon état, puissent leur être aussi propres, que nos caisses ordinaires; à l'égard des inconveniens qui viennent de l'usage de ces vases, ils consistent en ce que les Arbres, qui ayant de grandes têtes ont besoin d'une assiete assez grande pour pouvoir resister à l'impetuositè des vents, ne scauroient avoir cette assiete dans des vases, qui regulierement ont le pied d'une largeur mediocre, & ainsi ils sont fort sujets à être renversez, & par conséquent à être gâtez, aussi-bien que les vases à se briser; c'est pourquoy ces Arbres sont menacez d'une sujétion dangereuse pour des renaissemens inopinez.

Enfin sans entrer davantage en discussion de tout ce qu'on a voulu faire de raisonnemens Philosophiques, pour établir la necessité de l'usage de ces vases, & sur tout par la consideration d'une douce Antiperistase, que je n'ay pû comprendre, je suis convaincu que generalement parlant cette nouveauté n'est pas fort bonne, & qu'assurément les caisses valent beaucoup mieux, & sont d'un service mille fois plus commode, quoy que dans de certains Manuscrits, qu'on fait courir depuis quelques années, on ait voulu publier que c'est une erreur ridicule de s'en vouloir toujours tenir aux caisses.

CHAPITRE VIII

De tout ce qui regarde la maniere, & l'usage des arrossemens.

JE viens maintenant à l'usage, & à la maniere des arrossemens ordinaires, qui se font aux Orangers soit pendant l'Hyver, qu'ils sont dans la serre, soit particulièrement pendant l'Esté qu'ils en sont dehors; c'est ici à mon sens une difficulté bien plus importante qu'elle ne paroît; car comme si la chose ne demandoit pas de fort grands égards, la plupart des Jardiniers persuadéz qu'ils sont de la necessité des arrossemens, mais les regardant principalement sur le pied de la fatigue qu'il y a pour le port de l'eau, ils les font d'ordinaire au dernier, & au plus miserable de leurs garçons, & se contentent de les ordonner frequens, & amples: frequens, c'est à dire jusqu'à trois, & quatre fois la semaine, & même quelquefois plus souvent; amples, c'est à dire jusqu'à ce que l'eau sorte abondamment par le fond des caisses, en sorte que le voisinage de ces caisses est d'ordinaire si mouillé, qu'il en est presque inaccessible.